

Réunion d'orientation

3^{ème} PEP

Jeudi 14 février 2019

D N B

Diplôme National du Brevet

D N B

jeudi 27 juin et vendredi 28 juin 2019

Repérage du collège

Avoir la **convocation**, la **carte d'identité** et
son matériel
(Aménagements d'épreuve)

Attention aux **téléphones portables** et
aux montres connectées

D N B

Evaluation du niveau de maîtrise
du socle commun

4 Epreuves ponctuelles

1 oral

D N B

Evaluation du niveau de maîtrise du socle commun

- ✓ Etablie lors du dernier conseil de classe
- ✓ Evaluation des 8 composantes du socle
- ✓ 4 niveaux de maîtrise possibles

D N B

Maîtrise

• Insuffisante	10 points
• Fragile	25 points
• Satisfaisante	40 points
• Très bonne Maîtrise	50 points
Total :	/ 400 points

D N B

Epreuve orale sur un EPI, un parcours ou un objet étudié en histoire de l'art

Elève seul

Présentation 5 min - Entretien 10 min

Elèves en groupe

Présentation 10 min - Entretien 15min

Maîtrise de la langue à l'oral 50 points
du sujet 50 points

Épreuve entre le **20 et le 24 mai 2019**

D N B

Jeudi 27 juin

9h00 – 10h30 et 10h45 – 12h15

Français 3h / 100 points

14h30 – 16h30

Mathématiques 2h / 100 points

D N B

Vendredi 28 juin

9h00 – 11h00

Histoire-Géographie-EMC

2 h / 50 points

13h30 – 14h30

Sciences

1 h / 50 points

D N B

Socle commun	/ 400 pts
Oral	/ 100 pts
Français	/ 100 pts
Mathématiques	/ 100 pts
Histoire Géo EMC	/ 50 pts
Sciences	/ 50 pts

DNB / 800 pts

Option DP : +10 pts ou +20 pts possible

D N B

Total / 800

Les élèves obtiennent le brevet
avec **400 points**

Mention Assez Bien : 480 points

Mention Bien : 560 points

Mention Très Bien : 640 points

Livret Scolaire Unique
ASSR 2

Orientation

Post 3^{ème} PEP

Orientation - Quels vœux ?

- Envie de l'élève
- Résultats scolaires
- Nombre de places disponibles
- Demande de la formation sur le bassin

Bac Pro – CAP

Voie scolaire – Apprentissage

Orientation - Quels vœux ?

Baccalauréat Professionnel : 3 familles de métiers (septembre 2019)

- **Métiers de la construction durable, du bâtiment et des travaux publics**
 - travaux publics
 - technicien du bâtiment (organisation et réalisation du gros œuvre) ;
 - interventions sur le patrimoine bâti ,option A Maçonnerie ;
 - interventions sur le patrimoine bâti, option B Charpente ;
 - interventions sur le patrimoine bâti, option C Couverture ;
 - menuiserie aluminium-verre ;
 - aménagement et finitions du bâtiment ;
 - ouvrages du bâtiment : métallerie.
- **Métiers de la gestion administrative, du transport et de la logistique**
 - Gestion-administration
 - Logistique
 - Transport
- **Métiers de la relation client**
 - Métiers du commerce et de la vente, option A Animation et gestion de l'espace commercial
 - Métiers du commerce et de la vente, option B Prospection-clientèle et valorisation de l'offre commerciale
 - Métiers de l'accueil

Procédure d'orientation

1. Fiche dialogue

2. Dossier de demande d'affectation

Procédure d'orientation

1. Fiche dialogue

Remplie par la famille – Examinée par l'équipe éducative

Fiche Navette en 3 fois

1°/ Choix de la filière (générale, technologique, professionnelle. Formation scolaire ou en apprentissage)

A rendre avant le 4 mars

2°/ Choix de la filière (par ordre de préférence) avec au brouillon le choix des établissements

A rendre avant le 13 mai

3°/ Réponse définitive de la famille

A rendre le 3 juin

Procédure d'orientation

Les vœux

Bac Pro – CAP – Voie scolaire – Apprentissage

Faire 5 vœux

Mettre au moins un établissement scolaire

Un vœu accepté annule ceux des rangs inférieurs

Un vœu = une formation + un établissement



Attention à l'ordre des vœux

Procédure d'orientation

2. Dossier de demande d'affectation

- Rempli par la famille,

Obligation de mettre au moins un établissement scolaire même si l'on fait le choix de l'apprentissage

- Saisi par le secrétariat

- Fiche imprimée signée par la famille

Attention à la date limite

Procédure d'orientation

L'affectation

La famille reçoit un courrier de l'établissement qui accepte l'élève. Fin juin

La famille doit confirmer l'inscription de son enfant



**Scolarité obligatoire jusqu'à 16 ans
Pas d'affectation, que faire ?**

Des aides pour faire un choix

- Journées découverte professionnelle
- Cap Avenir (1 février 2019)
- Visite au CIO (12 février 2019)
- Portes ouvertes des établissements
- Mini-stages
- Rencontre avec le professeur principal et l'équipe pédagogique

?

?

?

?

Des questions ?

Venez nous rencontrer

?

?

?